

## La narratologie dans tous ses états

Béatrice Fleury et Jacques Walter

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11109>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.11109](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11109)

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2017

Pagination : 183-197

ISBN : 9782814303256

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Béatrice Fleury et Jacques Walter, « La narratologie dans tous ses états », *Questions de communication* [En ligne], 31 | 2017, mis en ligne le 01 septembre 2017, consulté le 12 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/11109> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11109>

---

BÉATRICE FLEURY

Centre de recherche sur les médiations  
Université de Lorraine  
F-54000  
beatrice.fleury@univ-lorraine.fr

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médiations  
Université de Lorraine  
F-57000  
jacques.walter@univ-lorraine.fr

## LA NARRATOLOGIE DANS TOUS SES ÉTATS

**Résumé.** — Dans la 30<sup>e</sup> livraison de *Questions de communication*, le narratologue Raphaël Baroni explique que, après avoir connu son heure de gloire dans les années 1965-1975, la narratologie serait aujourd'hui « relativement moribonde ». Un constat qui tranche avec le « tournant narratif » des années 80 et le déferlement des formes narratives qui s'ensuivit. Pour discuter ses propositions, sept chercheur.e.s de disciplines différentes – littérature, études culturelles, linguistique, sciences de l'information et de la communication – s'emploient à comprendre la configuration des études sur le récit et la façon dont celles-ci se développent dans le champ contemporain du savoir et des pratiques sociales. En débattant et en mettant en perspective plusieurs aspects abordés dans le texte *princeps* de Raphaël Baroni, ce sont plus particulièrement trois questions qui sont retenues : « De la pertinence d'un retour aux sources ? », « Crise de la narratologie ou crise culturelle ? », « La narratologie est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ? ».

**Mots clés.** — crise, discipline, interdisciplinarité, institutionnalisation, formalisme, terrain, innovation

Dans la 30<sup>e</sup> livraison de *Questions de communication*, le narratologue Raphaël Baroni, enseignant-chercheur à l'Université de Lausanne, explique que, tout en ayant connu son heure de gloire dans les années 1965-1975, la narratologie serait aujourd'hui « relativement moribonde » (Baroni, 2016 : 219). Un constat qui tranche avec le « tournant narratif » des années 80, fondé sur l'idée que « nos identités, notre rapport au temps, à notre société ou à notre histoire, collective ou individuelle, [sont] le produit d'une forme de construction narrative ou de ce que Paul Ricœur a appelé, peut-être improprement, une "mise en intrigue" dont la fonction serait de *configurer* nos expériences ou les événements du passé » (*ibid.* : 221). Retraçant les répercussions de cette approche sur les sciences humaines et sociales (SHS) mais aussi sur certains pans du monde social, Raphaël Baroni évoque le déferlement des formes narratives. Une « montée en puissance » (*ibid.* : 223) – ou comme le titre de la première partie de sa démonstration la désigne, un « empire du récit » – qui s'expliquerait « par la reconnaissance, sur un plan pragmatique, de l'impact des récits sur la réalité » (*ibid.*) et conduit à s'étonner de la place dérisoire de la théorie du récit dans les institutions académiques. Le chercheur s'adresse donc aux narratologues, suggérant qu'ils ont favorisé l'instrumentalisation de leurs méthodes en livrant au plus grand nombre – comme l'a également noté Paul Dawson (2016) – une « *toolbox* » ou « boîte à outils », par exemple sous la forme de manuels. Or, Raphaël Baroni insiste sur ce point : la narratologie se doit de dépasser cet usage. En effet, la compréhension de l'histoire de celle-ci et de ses avancées, de même que le prolongement de l'effort de théorisation la concernant, sont essentiels pour assurer sa dynamique.

Cependant, face à cette hypothèse, Raphaël Baroni (2016 : 229) en avance une autre : la narratologie ne serait pas « parvenue à s'institutionnaliser durablement dans le paysage académique », un paysage habitué à définir des identités simples qui associent discipline institutionnelle et discipline de recherche. Ce qui pose un problème d'identification : « On peut faire de la narratologie depuis de nombreux lieux institutionnels [...], mais on a de plus en plus de mal à situer le lieu où se situe la théorie du récit, et donc de suivre ses débats, ses évolutions, ou de s'identifier à ses enjeux » (*ibid.* : 230). Le chercheur suisse en appelle donc à une revalorisation de la narratologie, qu'il considère comme une « méta-discipline », par exemple en créant des chaires consacrées à cette approche, ou bien en donnant une place significative aux théoriciens du récit dans les départements de littérature, ou bien encore en stimulant revues et réseaux de recherche. Interrogeant la narratologie selon la place de celle-ci dans le dispositif institutionnel, il prend le risque de dérouter ses collègues, si ce n'est de bousculer une conception particulière de la recherche et de ses frontières.

Quoi qu'il en soit des éléments abordés par Raphaël Baroni, on comprend que la question de la discipline soit au cœur du propos de la grande majorité de celles et ceux qui sont invité.e.s à discuter son point de vue. Qu'ils soient chercheurs en littérature tels Arnaud Schmitt (Université de Bordeaux) ou Marc Marti (Université

Nice Sophia Antipolis), chercheur en littérature et études culturelles tel Jan Baetens (Université de Leuven), linguiste comme Alain Rabatel (Université Lumière Lyon 2) ou chercheur.e.s en sciences de l'information et de la communication (François Jost, Université Sorbonne nouvelle-Paris 3 ; Delphine Saurier et Odile Vallée, Audienca Business School, Nantes), tous interrogent le profit – ou l'embaras – qu'engendrerait la disciplinarisation de la narratologie. Car c'est au prisme d'une histoire envisagée dans sa pluralité que les contributeurs s'efforcent de comprendre la *praxis* des études sur le récit et la façon dont celles-ci se déploient dans le champ contemporain du savoir et des pratiques sociales. Ainsi ce n'est pas tant l'ancrage disciplinaire des contributeurs qui influe sur leur propos que le rapport qu'eux-mêmes entretiennent à d'autres disciplines, notamment par la voie des recherches qu'ils conduisent ou coordonnent. Comptent également leurs regards rétrospectifs sur la narratologie. Une manière de complexifier la perspective adoptée par Raphaël Baroni, dont ils partagent toutefois les inquiétudes.

## De la pertinence d'un retour aux sources ?

Pour Marc Marti, Arnaud Schmitt et Jan Baetens, le tableau que dresse Raphaël Baroni sur les études narratives est complet et utile. Toutefois, si les trois chercheurs partagent l'avis selon lequel ce domaine scientifique est en crise, le deuxième confie n'avoir « jamais eu le sentiment que la narratologie [a] connu un âge d'or ». De plus, en lien avec la spécificité de leurs expériences scientifiques, le regard qu'ils portent sur l'évolution de la narratologie diffère. Pour Marc Marti, qui a été directeur d'une unité de recherche interdisciplinaire et qui a collaboré avec des chercheur.e.s d'autres disciplines pour traiter des narrations contemporaines (Pélissier, Marti, 2012), discipliniser la narratologie est totalement impossible tant l'essaiage qu'elle a connu en a modifié les contours et approches. Pour Arnaud Schmitt, qui connaît bien la recherche états-unienne – il est chercheur en littérature américaine –, c'est en comparant différentes approches de la narratologie que l'on peut saisir ce qui en fait la spécificité et s'employer de la sorte à dépasser les contraintes académiques qui l'enserrent. Quant à Jan Baetens, universitaire mais aussi poète et critique, il insiste sur le fait que le réputé âge d'or du structuralisme correspond également à celui d'un refus assez net du récit, et il plaide pour une analyse à nouveaux frais des relations entre la narratologie générale et la narratologie appliquée, ainsi que pour une recomposition novatrice de la fameuse boîte à outils.

Point de convergence entre eux : aucun ne revient sur l'usage par Raphaël Baroni du mot « discipline » pour qualifier la narratologie comme si cette désignation relevait de l'évidence. Sachant qu'une discipline se définit notamment par le cadre institutionnel dans lequel elle prend place (Boutier; Passeron, Revel, 2006) et que ce cadre fait défaut à la narratologie, on a là un hiatus qui s'explique par le brouillage ou la reconstruction identitaire – plus ou moins visible – que connaît ce domaine de recherche et dont chacun des trois discutants témoigne à sa façon.

Jusqu'en 2016, Marc Marti a été directeur du Laboratoire interdisciplinaire récits, cultures et sociétés (Lirces), une unité de recherche interdisciplinaire dont la thématique principale est le récit. Il explique y avoir observé la façon dont la narratologie se développe en ethnologie, en psychanalyse et en histoire. À l'instar de Raphaël Baroni – avec lequel il a dirigé une livraison des *Cahiers de la narratologie. Analyse et théorie narratives* (Baroni, Marti, 2014) –, il note la situation paradoxale dans laquelle se trouve la narratologie qui, dans une formule à la Mark Granovetter (1983) sur la force des liens faibles, doit « sa force scientifique à sa faiblesse institutionnelle ». D'ailleurs, en France comme en Suisse où exerce Raphaël Baroni, l'injonction à l'interdisciplinarité n'est pas suivie d'effets massifs et les disciplines constituent toujours l'épine dorsale du fonctionnement scientifique. Marc Marti discute donc l'idée de Raphaël Baroni selon laquelle il serait judicieux de faire revenir la narratologie dans les départements de littérature. Pour le discutant, ce retour n'est aucunement évident : l'essaimage vers les autres disciplines a « engendré des narratologies singulières », pas nécessairement compatibles avec la littérature. Mais, outre cet aspect, il signale que l'institutionnalisation dans une discipline constituée peut représenter un obstacle à l'ouverture scientifique.

Marc Marti revient donc sur le postulat des sources littéraires de la narratologie pour en montrer la diversité et l'hétérogénéité : « Vladimir Propp (1928) a théorisé à partir des contes folkloriques. Umberto Eco (1966) s'intéressa en son temps aux combinatoires narratives des romans populaires de Ian Fleming alors que la théorie genettienne sur le temps repose essentiellement sur une analyse de Marcel Proust (Genette, 1972) ». Observant la période contemporaine, il fait état d'une même diversité (dont la pluri-, inter- ou transmédiaticité) et note la constitution des « nouvelles » disciplines. Ce qui le conduit à se demander si, en définitive, le futur ne résiderait pas « dans la conception d'une narratologie forcément interdisciplinaire, sans cesse en mouvement, mais que l'on pourrait songer à fédérer par une démarche en réseau ».

Pour le chercheur niçois, il faut renoncer au recentrage disciplinaire au motif que la spécificité de la narratologie n'est pas tant celle de son origine littéraire que celle de son essaimage dans le champ des sciences humaines et sociales (SHS). Dans ce champ, le récit est le lieu où s'articulent le social et l'individuel. À partir d'une inspiration littéraire, les SHS sont « capables de former une narratologie spécifique, adaptée à leurs besoins, et qui, en même temps, constitue un apport dans le cadre d'une narratologie générale ». Pour appuyer cette assertion, l'auteur compare la narratologie telle qu'elle est envisagée dans les études littéraires et telle qu'elle se déploie en psychanalyse ou en ethnologie. Ainsi confirme-t-il que « le déplacement des théories du récit vers les SHS les a fait fructifier ».

Enfin, il aborde les formes narratives du discours scientifique, particulièrement celles qui traversent le champ de l'histoire où « le récit historique a été mis à distance à partir de plusieurs perspectives ». Ainsi en est-il de l'école des Annales qui, notamment sous la plume de Fernand Braudel (1946 : 14), considérait que « l'histoire-récit n'est pas une méthode ou la méthode objective par excellence » ;

ainsi en est-il aussi de Marc Bloch pour qui le mode narratif est une pratique archaïque. Quant à Roger Chartier, si l'étanchéité des frontières discursives entre fiction et récit historique n'est pas assurée, en revanche, les finalités de l'une et de l'autre le sont. Par exemple, en traitant de la narration en histoire, Marc Marti expose les raisons pour lesquelles il est en désaccord avec son collègue. Il montre que le questionnement sur le fait narratif est antérieur à « l'invention de la narratologie » et ne vient pas d'un tout-narratif qui en aurait brouillé le fondement épistémologique. Au-delà de cet aspect, il postule que les disciplines qui convoquent le récit ne privilégient pas « le tout narratif mais l'angle narratif pour parvenir à leurs fins ». Ce qui le conduit à cette conclusion : « Éviter l'institutionnalisation disciplinaire pourrait [...] être bien plus un avantage qu'un inconvénient, permettant de conserver la dynamique d'affrontement propre aux *limes*, mais aussi la richesse de l'échange qui en résulte, une fois que les barbares – nous le sommes tous, car l'empire n'a plus de centre – arrivent à (presque) tous parler la même langue ».

Pour ce qui est du diagnostic de la situation et des risques encourus, Arnaud Schmitt, dont le regard est souvent dirigé au-delà de l'Hexagone, est plus proche de Raphaël Baroni que ne l'est Marc Marti. D'ailleurs, pour justifier des raisons pour lesquelles il centre son propos sur trois points de la démonstration de ce dernier (dimension historique, évolution des frontières de la narratologie, identité institutionnelle), il précise que faire l'impasse à leur sujet pourrait sonner le glas de ce domaine de recherche. En revanche, pour ce qui a trait à l'histoire de la narratologie, Arnaud Schmitt précise qu'aux États-Unis, la situation diffère quelque peu de celle décrite par son collègue. Si la temporalité de cette approche scientifique peut s'avérer relativement proche d'un pays à un autre, les références et modèles de celle-ci diffèrent, le structuralisme n'ayant par exemple pas la même importance ni la même évolution outre-Atlantique qu'en France.

Du point de vue d'Arnaud Schmitt, il n'y a donc pas une narratologie mais plusieurs, comme il n'y a pas *une* méthode ou approche la concernant. Toutefois, il précise que ce ne sont pas des logiques « géographiques » qui séparent lesdites approches, mais la logique bipolaire de leur histoire avec la narratologie structuraliste ou formaliste d'un côté, et la *reader-oriented narratology* de l'autre. En arrière-plan des effets de cette bipolarisation, on retrouve les traces du fonctionnement d'un paradigme scientifique tel que défini par Thomas Kuhn (1962), même si Arnaud Schmitt ne le cite pas. Voyons plutôt : « Ces deux pôles ne s'opposent pas, bien au contraire, ils définissent selon une logique dialectique ce qu'une communauté de chercheurs comprend par narratologie, permettant à la fois une diversité d'approches tout en conservant une cohérence paradigmatique ».

Quant aux frontières de la narratologie, le chercheur ne tranche pas pour savoir si le fait d'être passée du statut de discipline à celui de « boîte à outils » serait ou non un problème. Selon lui, le problème réside plutôt dans le risque que représente le tournant narratif dont il considère, à l'instar de Jonathan Kramnick (2011), qu'il ne repose pas sur une base scientifique solide. Dans ce mouvement inflationniste, c'est plus spécifiquement à la narratologie cognitive qu'il porte

son attention, un domaine de recherche au sujet duquel Marie-Laure Ryan (2015) a consacré un article critique très documenté. Arnaud Schmitt partage l'avis de la chercheuse : « L'importation des sciences cognitives dans la théorie littéraire relève du "bricolage interdisciplinaire qui emprunte des idées à droite et à gauche" ». De cette prise de distance, l'auteur déduit qu'il faut différencier narratologie et théorie du récit – ce que ne fait pas Raphaël Baroni – pour apprécier « le noyau irréductible » de la première qui réside en une lecture attentive du texte. Une *praxis* donc, mais qui doit guider la théorie...

Si les exemples que livre Arnaud Schmitt diffèrent de ceux introduits par Raphaël Baroni, il en vient pourtant à la même conclusion que ce dernier : il est urgent d'institutionnaliser la narratologie pour tenter de la préserver. Pour en attester, l'auteur évoque sa propre expérience, montrant que les découpages disciplinaires adoptés en France conduisent à imposer des répartitions géographiques à des domaines scientifiques, au mépris des ancrages théoriques convoqués :

« Je suis chercheur en littérature américaine contemporaine : la spécificité de premier rang étant la littérature américaine, celle de second rang la littérature américaine contemporaine. Cette classification laisse entendre qu'il y a forcément plus de liens entre deux auteurs américains, même si l'un provient de la côte ouest et l'autre de la côte est, ou même s'ils ont une différence d'âge de deux ou trois décennies, qu'entre un auteur britannique et un auteur américain appartenant à la même génération et étant rattachés au même mouvement littéraire ».

Pour ce chercheur, ces préoccupations sont si vives que la question de la narratologie passe au second plan. D'ailleurs, se définir narratologue relève, selon lui, du luxe ou « de l'anecdotique dans le déroulement d'une carrière dans les humanités ». D'où son inquiétude quant à l'avenir de ce qui lui apparaît comme « une pratique (universitaire) [...] qui tend à s'essouffler ».

Sous cet angle, Jan Baetens annonce clairement la couleur au sujet des solutions préconisées par Raphaël Baroni : « Après tout, je ne suis pas en premier lieu narratologue moi-même ». En second lieu sûrement ! Quant aux solutions, il a sans nul doute des idées. Elles dérivent de ses postulats ou de son diagnostic sur la discipline : d'un côté, et c'est là une proposition originale, « l'objet de la narratologie est moins le récit *en soi* que le récit *en action* » ; de l'autre, plus classique, la nouvelle narratologie est un instrument au service d'un véritable *business*. Un retour en arrière est donc impératif pour prendre au mieux la mesure de ces changements. Remontant aux années 60 et avec réelle ouverture internationale, Jan Baetens met en évidence la tension forte entre la propension à penser le récit et une prévention à l'égard de la narration. Lieu de cristallisation ? Le roman. Pourquoi ? Parce que les préséances de genre ont été bouleversées – le roman a supplanté la poésie – et parce que l'heure est au structuralisme qui excède très largement le domaine littéraire, victime de « l'ère du soupçon » si l'on veut faire un clin d'œil à l'illustre recueil de Nathalie Sarraute (1956). Contempteurs du roman, les néoromanciers, qui font simultanément œuvre théorique, sont les propagandistes zélés d'une narratologie formaliste qui, après avoir tenu le haut du pavé, semble avoir fait long feu aux yeux de certains.

La narratologie s'épuise même si, se voulant *new look*, elle se penche sur des objets moins ou non canoniques tels le cinéma, les séries télévisées, la thérapeutique, le jeu vidéo... Son côté boulimique, accompagné de sa métamorphose en couteau suisse ou en pince universelle du récit, en arrive à créer un risque majeur : l'émergence de nouvelles disciplines qui la supplantent. La vogue des *studies* en est une parfaite illustration (voir Maignet, 2013), comme d'ailleurs les débats autour de la ludologie (voir Aarseth, 2001 ; Bonenfant, Genvo, 2014 ; Genvo, 2018). Mais n'est-ce pas là, à un moment ou un autre, le destin de toute discipline comme le suggère le philosophe Jean-Paul Resweber (2011) qui analyse le parcours allant de la pluridisciplinarité à la transdisciplinarité en passant par l'interdisciplinarité ? D'où une invite forte de la part de Jan Baetens : promouvoir une théorie du récit sur le mode critique. Autrement dit, prendre au sérieux la diversité des récits et non pratiquer un réductionnisme qui, paradoxalement, renforcerait l'obsolescence d'une improbable théorie générale. Avec comme corrélat d'indispensables changements dans la pratique (repenser « ce qui va se passer ou non dans les récits que nous produisons »), sinon, comme le résume le chercheur-poète-critique en un aphorisme bien senti, « à récit mou, narratologie molle ».

La réinvention de la narratologie, et partant son devenir, a donc partie liée avec la réinvention du récit. S'ensuit un plaidoyer pour la compatibilité entre deux approches contrastées : l'une qui s'attaque au récit comme « structure *abstraite* », l'autre comme « structure *spécifique* ». Pour autant, compatibilité n'engendre pas symétrie. Cette remarque est importante. En effet, dans le second cas, le récit peut être « radicalement impur, inexorablement tressé à nombre d'éléments n'ayant rien à voir avec le récit en soi », sans pour autant renoncer parfois à une ambition généralisatrice à l'échelon médiatique ou transmédiatique<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, le coup d'œil dans le rétroviseur débouche sur un appel à l'historicisation de la discipline, à la prise en compte d'une navette constante entre théorie et pratique, et enfin à une liaison – non dangereuse et productive – entre le narratif et le non-narratif dans les divers objets d'étude. Le retour aux sources est ainsi une leçon d'impertinence !

## Crise de la narratologie ou crise culturelle ?

La perspective et l'argumentaire du linguiste Alain Rabatel tranchent avec nombre d'aspects des précédentes contributions, même si, comme Jan Baetens, le chercheur tient à préciser qu'il n'est pas narratologue. En substance, il préfère élargir le constat d'une crise contemporaine à un problème qui touche la culture et la dimension politique. Il stigmatise ainsi la faillite des modèles politiques de gauche comme de droite dont, parmi les conséquences notables, une « méfiance envers l'intelligence théorique ». Revers de la médaille : la fausse monnaie. D'entrée de jeu, Alain Rabatel pose une question quelque peu provocatrice dont il ne se départira plus : « Le tournant

<sup>1</sup> On y reviendra aux échelons médiatiques et transmédiatiques quand il sera plus spécialement question des sciences de l'information et de la communication, très sensibles aux transformations en la matière.



narratif tangible mais peu théorisé [...] doit[-il] s'analyser comme une victoire de la puissance explicative ou au contraire comme la marque d'une notion si englobante que son utilisation dans les sciences est une mode, voire une facilité[ ?] ». Il y répond en pointant certaines « facilités » auxquelles le tout-narratif aurait cédé, dont la notion de *storytelling* appliquée au champ politique qui souffrirait d'un déficit « de souci, de soin et d'inquiétude théoriques » et qui pâtirait d'un manque d'interdisciplinarité. Pour autant, il reconnaît bien volontiers qu'il y a de véritables réussites. Par exemple, il en va ainsi des travaux sur les attentats djihadistes du politologue Gilles Kepel (2016). Ils utilisent avec pertinence la notion, dont l'emploi est souvent critiquable, de *grand récit* qui est l'une des incarnations du *storytelling*. Alain Rabatel en montre le profit dès lors que l'on intègre des explications à des trames narratives en les inscrivant dans différentes temporalités et que l'on couple langage et action.

Pour le linguiste, la situation décrite par Raphaël Baroni ne concerne pas la seule discipline Langue et littérature françaises (selon la nomenclature en vigueur au Conseil national des universités – CNU – en France), et les narratologues ne sont pas les seuls à traverser une telle crise : « En réalité, on pourrait dire cela de la plupart des paradigmes qui ont un temps joué un rôle majeur, et dont on pourrait penser qu'ils devraient être représentés dans des départements de langues et de littératures ». À l'appui de cette assertion, il évoque la critique génétique, l'herméneutique et la sociologie littéraire qui, sans avoir disparu, sont peu visibles dans les programmes des formations.

Ceci posé, Alain Rabatel en vient à des considérations davantage en lien avec ses propres recherches dont il explique que, à plusieurs reprises, elles ont conduit Raphaël Baroni à s'interroger sur les raisons pour lesquelles le linguiste ne se réclame pas de ce paradigme. La parole qui lui est donnée dans le cadre de ces « Échanges » lui permet donc de s'expliquer sans détour, le chercheur s'impliquant dans la démonstration en commençant chacun de ses développements par des tournures personnelles : « Je regrette... » ; « Je récuise... » ; « Je suis en désaccord... » ; « Je critique... ». Il revient précisément sur un regret de Raphaël Baroni (2016 : 228) qui, citant le sien parmi d'autres noms de chercheurs, se demande pourquoi ces auteurs « stimulants pour l'évolution des cadres théoriques de la narratologie ne se revendiquent pas d'elle ». La réponse d'Alain Rabatel est sans appel : « Pour ma part, j'inverserais volontiers les rôles en regrettant que ces travaux ne soient pas perçus par les narratologues (sauf exceptions) comme cruciaux pour l'enrichissement des cadres théoriques narratologiques. Pour ce qui me concerne, ces rendez-vous manqués sont une des raisons de plus de ne pas me reconnaître dans un tel paradigme ». Mais Alain Rabatel n'en reste pas là. Il retrace son parcours scientifique dans une section qu'il intitule « Un cadre pragma-énonciatif translinguistique ». Il y montre l'évolution des thématiques sur lesquelles il a mené des recherches et précise les questionnements qu'il a engagés tout en montrant la part centrale qu'y occupe de point de vue (PDV). Au terme de cette présentation, il écrit : « Pour le dire autrement, je dirais volontiers que je ne suis pas narratologue mais que je considère qu'en effet, mes travaux intéressent (notamment) la narratologie ».

Savoir si la narratologie doit ou non rejoindre les départements de littérature n'est donc pas le problème de ce chercheur pour lequel la crise que connaissent certains pans de la recherche est plus profonde et plus grave que celle qui touche un secteur précis. Sur un mode critique et en retraçant son propre parcours, il pointe les croisements qui peuvent profiter à des disciplines voisines. Une manière de prouver que le recentrage disciplinaire n'est pas forcément la bonne réponse aux problèmes rencontrés.

## La narratologie est-elle soluble dans les sciences de l'information et de la communication ?

En reprenant le titre d'un roman de Michel Houellebecq (1994), on pourrait dire que François Jost ancre son analyse dans le constat d'une *Extension du domaine de la lutte* : « Le récit est partout et c'est dans son empire et sous son emprise que nous vivons ». Symptôme de cet envahissement, le succès du livre de Christian Salmon, *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits* (2007). Toutefois, cet essai – dénonciateur des méfaits supposés du récit dans la vie publique – néglige les nombreux travaux réalisés dans les tout aussi nombreuses contrées de la narratologie. Une raison de plus de dresser un état des lieux de ce qui constitue, aux yeux de certains, une véritable discipline. Quitte à en déplorer le manque de reconnaissance institutionnelle dans l'*Alma Mater*. Quitte aussi à payer une dette intellectuelle. Quitte encore à contester, épistémologiquement, l'emprise de certaines contrées de la discipline sur d'autres.

Pour le dire crûment, les études littéraires tiennent, ou plutôt ont tenu le haut du pavé lancé dans la mare académique à la fin des années 60 et 70. Vogue structuraliste oblige ! Roland Barthes et Gérard Genette, comme quelques autres, en étaient les porte-étendards brillants autant que contestataires des approches positivistes et racornies des textes. Sans jeter le bébé avec l'eau du bain, François Jost remet les pendules à l'heure. Il le fait avec d'autant plus d'aisance et de liberté que, jeune chercheur, il a partagé plusieurs des attendus scientifiques de ses pairs d'alors. Au vrai, c'est surtout son intérêt de plus en plus marqué pour les productions audiovisuelles (cinéma et télévision) qui a entraîné une progressive mise en cause des dogmes attachés à la matière romanesque, dont l'*haplè diègèsis* (la narration simple). C'est là une occasion de montrer comment, même lorsque des chercheurs partagent un désaccord à l'égard d'une *doxa* – l'absence de narrateur dans un film –, ils proposent des solutions différentes. Preuve supplémentaire, si besoin est, que la discipline n'en est pas une. Plus encore, pour François Jost, à l'instar d'une proposition d'un Pierre Bourdieu pourtant bien éloigné de ce type de ce champ scientifique, elle est un champ de force et un champ de lutte. Résultat : si des narratologues travaillant sur l'audiovisuel puisent des ressources chez leurs collègues qui œuvrent dans le secteur littéraire, la réciproque n'existe quasiment pas. Et, intégration d'un jeu de contraintes puissantes, ces mêmes narratologues audiovisuellistes peuvent avoir du mal à se dégager du moule initial.

D'où une troisième voie que François Jost appelle de ses vœux : rien moins qu'une narratologie « comparée ». Non celle que souhaite Marc Marti entre des traditions géographiquement situées ; non celle qui voudrait comparer le littéraire et le cinématographique – une perspective qui a eu son heure de gloire et dont les limites sont connues –, mais celle qui se propose « de faire des allers-retours heuristiques ». Donc non plus celle « du voyage sans retour » ou celle de l'enrichissement de la « boîte à outils » pour analyste en mal d'inspiration ou celle de la réduction à un structuralisme patrimonialisé ! C'est là un point d'accord fort avec Raphaël Baroni ou Jan Baetens, si ce n'est que sa position est assortie de précautions ou préconisations du plus grand intérêt. Pour autant, cela conduit-il à un changement de paradigme ?

Fort astucieusement, François Jost insiste sur le poids des objets d'étude dans l'élaboration de la théorie : le lecteur peut imaginer ce que serait l'œuvre genettienne si son auteur n'avait pas fréquenté Marcel Proust assidument... Et que dire de l'impact du Nouveau Roman passé à la moulinette des intervenants à de mémorables colloques de Cerisy-la-Salle ? Si le premier a toujours beaucoup de lecteurs et que ceux des seconds se font plus rares, il n'en demeure pas moins que la dimension structurale a encore du sens. Il suffit de réfléchir au mode de construction « formaté », y compris sur le plan sémantique, de certaines séries télévisuelles jouant notamment sur la temporalité. De même pour certains modes de consommation des séries, par exemple le *speed watching*, qui relèvent de la recherche du dénouement d'une intrigue. Cependant, d'autres séries appellent des façons renouvelées de les appréhender. Pourquoi ? Un épisode peut être focalisé sur un seul personnage ou, au contraire, le récit peut être éclaté. C'est à ce stade que l'inventivité est patente : maniant le paradoxe, le chercheur plaide pour une « narratologie non narrative ». Celle-ci met en lumière « des échos, des reflets, des rimes » entre des épisodes. Pour le spectateur, un plaisir du récit télévisuel, comme il y a un *Plaisir du texte* (Barthes, 1973). Et pour l'analyste, la nécessité d'adopter une posture narratologique « pragmatique », également requise quand l'objet d'étude est de l'ordre du transmédia. Un intérêt partagé à bien des égards par Raphaël Baroni, tout comme par Marc Marti et Jan Baetens.

Impossible de négliger les usages pour adopter un parcours analytique ! Faut-il s'en tenir à un épisode, à une saison, à une série complète ? Pour suivre un personnage, faut-il commencer par un site, puis passer à la diffusion sur une chaîne, etc. ? Parmi d'autres, ces interrogations incitent à prendre un tournant, celui de ce que François Jost dénomme la « narratologie médiatique ». Ne nous y trompons pas : l'expression ne signifie pas devoir s'intéresser au fait divers ou à l'information journalistique, ainsi que le laisse penser le sens commun. En l'occurrence, il s'agit de prendre en compte la matérialité du support, tout comme les documents d'accompagnement. Au fond, c'est bien une dynamique transmédiatique qui fait bouger les lignes de l'approche narratologique plus canonique. Ce qui s'inscrit aussi dans le sillage des travaux initiés par l'Observatoire du récit médiatique de l'Université catholique de Louvain (Lits, 2012), qui ont un indéniable succès dans certaines disciplines telles les sciences de

l'information et de la communication. Pourtant, François Jost doute de la capacité de celles-ci à aller au bout de cette démarche, somme toute comparative en un sens inédit, nécessitant ouverture théorique et accueil de nouveaux objets, donc aussi des navettes productives entre concepts et empirie. Si Raphaël Baroni (2006 : 235) craint que « les sciences de l'information et de la communication, [qui] seraient *a priori* plus inclusives, [comportent] le risque [...] de voir la narratologie se diluer dans un champ trop vaste », François Jost, fort de son expérience, baisse les bras. Pas nous. Peut-être parce que nous sommes membres d'une unité de recherche pluridisciplinaire où se retrouvent des spécialistes de l'information-communication, des littéraires, des linguistes<sup>2</sup>, etc.

À sa façon, le spécialiste reconnu de l'audiovisuel dans la 71<sup>e</sup> section pose une question de poids : si ladite section a un intitulé qui est un pluriel – les sciences –, il importe de savoir quelles sont ces sciences qui la composent. La narratologie ? Mais aussi la sémiotique ? Ou bien encore la sociologie, la psychologie, l'économie, l'anthropologie, etc. À la différence des deux premières, ces dernières sont aussitôt complétées par « de l'information et/ou de la communication ». Par là même, on voit que se joue, de façon différente selon les cas, l'institutionnalisation de ces disciplines ou sous-disciplines (Boure, 2006, 2007, 2008 ; Fleury, Walter, 2007), mais aussi les conditions à réunir pour que l'interdisciplinarité soit effective et productive grâce à un geste « focalisateur » (Charaudeau, 2010, 2012 ; Fleury, Walter, 2010, 2011). C'est dire qu'il y a toujours une dorsale disciplinaire ou conceptuelle dans l'approche et non une simple juxtaposition de théories ou méthodes.

À leur façon, c'est ce que revendiquent Delphine Saurier et Odile Vallée, enseignantes-chercheuses en sciences de l'information et de la communication. Affaire de génération, peut-être. De refus de l'institutionnalisation de la narratologie et d'emprunts de « chemins de traverse », sûrement. D'évidence, elles se ressentent non comme des narratologues, mais bien comme des membres de la famille des « simples usagers » évoqués par Raphaël Baroni, ou encore de celle des bricoleurs puisant dans la « boîte à outils ». Est-ce là un constat auto-dépréciatif ? Certes non. Avec Claude Lévi-Strauss, en particulier depuis *La Pensée sauvage* (1962), le bricolage a acquis ses lettres de noblesse dans les SHS.

---

<sup>2</sup> Le Crem a notamment accueilli le Centre d'études linguistiques des textes et des discours (Celted). Au sein de ce dernier, le récit a fait l'objet de nombreux travaux qui ont été publiés par l'intermédiaire de la revue *Pratiques* (<http://pratiques.revues.org/>) et des collections « Recherches linguistiques », « Recherches textuelles » et « Didactique des textes ». Au départ, si l'accent a été mis sur la sémiotique narrative, c'est à partir d'un point de vue de linguistique textuelle puis énonciative que le récit a été principalement problématisé. Les recherches ont porté, outre sur les spécificités génériques de nombreux récits (factuels ou fictionnels), sur les phénomènes d'organisation textuelle (personnage, description, dialogue), de cohésion textuelle et narrative (écrit et temps verbaux, récit et référents évolutifs, récits et point de vue, etc.). L'originalité de *Pratiques* étant de se préoccuper aussi de didactique, les travaux sur le récit se sont attaqués à la production et à la réception des textes par les élèves ou à la comparaison des traitements du récit selon les disciplines (lettres et histoire, lettres et arts).

C'est ainsi qu'entre bricolage et iconoclastie, avec franchise en tout cas, Delphine Saurier et Odile Vallée, s'inspirant comme Raphaël Baroni de certaines propositions sur la dynamique entre « discipline institutionnelle », « discipline de recherche » et « champ disciplinaire » (voir par exemple Maingueneau, 2010), n'hésitent pas à déclarer que les définitions de récit, de narration et autres vocables associés ne coulent pas de source. S'il est possible de les stabiliser, d'en proposer dans des manuels pour l'enseignement supérieur (voir, dans la collection « 128 », *L'Analyse du récit* d'Yves Reuter, 2005), rien de moins sûr que cela épuise le sujet pour des anthropologues, des historiens, des communicologues. D'où l'attention des deux auteures à des « pratiques situées », dont les leurs. D'où aussi un engagement plus marqué pour l'option de la discipline de recherche, étayée par des vues suggestives sur l'échec de l'institutionnalisation de la criminologie en France (dans les explications avancées, il ne faudrait pas négliger le fait que la personnalité, la position sociale et politique de son promoteur – Alain Bauer – ont eu aussi un poids non négligeable).

Quelles sont alors les suggestions des deux auteures pour que cette entreprise soit fructueuse ? La « pollinisation dans et par différentes disciplines ». Un vocabulaire étrange ? Moins qu'il y paraît dès lors que l'on s'attaque à des « objets-frontières » (Star, Griesemer, 1989) ou apparentés et à la mise au point de méthodes *ad hoc*. Dans un programme de recherche à ancrage historique, consacré aux « devenir-témoins de conflits du <sup>xx</sup><sup>e</sup> et <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècles », nous avons ainsi organisé un colloque sur « les témoins pollinisateurs et les témoins réflexifs » (Fleury, Walter, 2015) durant lequel, bien sûr, il était question du récit<sup>3</sup>. Point commun supplémentaire avec Delphine Saurier et Odile Vallée, nous nous sommes intéressés « au récit par le biais des acteurs et des usages : dans ce cas, le récit devient un élément constitutif de l'objet de recherche et non plus un concept exogène et surimposé. Le récit s'est imposé comme l'un des éléments de l'analyse de phénomènes communicationnels et l'on a cherché à le comprendre dans ses dimensions à la fois logistique, poétique et sociale ». Fondamentalement, le récit participe d'un processus de médiation. Et l'un des objectifs des recherches est alors de rendre compte de la complexité du *fait narratif* qui excède le seul texte. Ce à quoi les deux auteures s'emploient en restituant la substance de leurs travaux sur des figures dans des univers différents : des micro-entrepreneurs et des macro-entrepreneurs dans le secteur du crédit ; Marcel Proust, Marie et Pierre Curie, Frédéric et Irène Joliot-Curie au prisme de la patrimonialisation de lieux de mémoire. En définitive, oui, il y a des signes positifs attestant que la narratologie est soluble dans les sciences de l'information et de la communication. Avec un risque : que des narratologues patentés estiment – syndrome Canada Dry – que cette démarche a « la couleur de la narratologie, le goût de la narratologie... mais n'est pas de la narratologie ».

<sup>3</sup> Au demeurant, tant M. Marti qu'A. Rabatel rappellent la fécondité des travaux en science historique (preuve, témoignage, biographie...) et le lien heuristique à établir avec l'« historiographie narrative ».

## Conclusion

Comment ne pas revenir à un auteur capital, Tzvetan Todorov, disparu il y a peu, et à son œuvre séminale, *Grammaire du Décaméron* (1969) ? L'extrait, cité par Raphaël Baroni (2016 : 231), contient une bonne part des ingrédients que chaque contributeur aux présents « Échanges » a utilisés dans sa démonstration :

« La narration est un phénomène que l'on rencontre non seulement en littérature mais aussi dans d'autres domaines qui pour l'instant relèvent, chacun, d'une discipline différente (ainsi contes populaires, mythes, films, rêves, etc.). Notre effort ici sera d'aboutir à une théorie de la narration, telle qu'elle puisse s'appliquer à chacun de ces domaines. Plutôt que des études littéraires, cet ouvrage relève d'une science qui n'existe pas encore, disons la *narratologie*, la science du récit. Les résultats de cette science ne seront cependant pas dénués d'intérêt pour la connaissance de la littérature puisque le récit en constitue souvent le noyau ».

Oui, l'inventeur du mot narratologie a une postérité. Suivant une maxime juridique déjà répandue au moment de la rédaction du *Décaméron* par Boccace, dans une certaine mesure, « le mort saisit le vif » (Krynen, 1984).

À titre d'exemple, nous nous permettons d'indiquer que, à partir de 2018 et jusqu'en 2022, notre unité de recherche engagera un programme intitulé *Narrations de la société/Sociétés de la narration*<sup>4</sup>, en phase avec l'évolution intellectuelle de Tzvetan Todorov, qui fut directeur du Centre de recherches sur les arts et le langage (Cral), puisqu'il s'est intéressé, entre autres sujets, à l'histoire des idées, à la mémoire historique, à la relation à Autrui...

Le lecteur imagine sans peine que la mise en œuvre passera par des débats et des confrontations théoriques et méthodologiques, d'autant plus nécessaires que les chercheur.e.s titulaires de l'unité se répartissent – en des proportions variées il est vrai – dans plusieurs sections du CNU, et que chacune des sections est traversée par des courants scientifiques différents. En définitive, comme le montrent aussi les contributions aux « Échanges », c'est affaire de territoire. Donc de frontière, sachant que celle-ci peut fonctionner comme une métaphore ou un concept heuristique (Walter, 1997). En l'espèce, dans le prolongement des enseignements de Paul Geouffre de La Pradelle (1927), nous nous contenterons de conclure sur la distinction entre la frontière-limite (*limes*) et la frontière-zone (*finis*). *De facto*, une frontière, y compris lorsqu'elle est disciplinaire ou intra-disciplinaire, n'échappe pas à une fonction de commutateur : coupure/couture. Narratologie sans frontière ? Une chimère. Narratologie enfermée dans des frontières ? Une mort programmée. Narratologie avec des passages de frontières ? Une reviviscence assurée.

<sup>4</sup> Parmi les productions du Crem, dans le cadre du programme *Narrations de la société/Sociétés de la narration* et dans le prolongement de ces « Échanges », une livraison de *Pratiques* (décembre 2018) est en préparation sur le thème « Le récit en questions ». L'ambition est de croiser les analyses linguistiques avec les travaux sociologiques (cartographie des producteurs et des récepteurs de récits), cognitifs (de la schématisation des mécanismes de production des récits aux opérations lectorales), herméneutiques (l'interprétation des textes, le sujet lecteur), anthropologique (ethnocritique des littératures et des arts) jusqu'aux phénomènes d'immersion textuelle.

## Références

- Aarseth E., 2001, « Computer Game Studies, Year One », *Game Studies* 1-1. Accès : <http://gamestudies.org/0101/editorial.html>.
- Baroni R., 2016, « L'empire de la narratologie, ses défis et ses faiblesses », *Questions de communication*, 30, pp. 219-238.
- Baroni R., Marti M., dirs, 2014, « De l'interactivité du récit au récit interactif », *Cahiers de la narratologie. Analyse et théorie narratives*, 27. Accès : <http://narratologie.revues.org/7077>.
- Barthes R., 1973, *Le Plaisir du texte*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Bonenfant M., Genvo S., dirs, 2014, « Questionner les mises en forme ludiques du web : gamification, ludification et ludicisation », *Sciences du jeu*, 2. Accès : <http://www.sciencesdujeu.org/index.php?id=7276>.
- Boure R., 2006, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication. Entre gratuité et réflexivité », *Questions de communication*, 10, pp. 277-295.
- Boure R., 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (2). Le cas des origines littéraires des SIC », *Questions de communication*, 11, pp. 257-287.
- Boure R., 2008, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication (3). Postures, concepts et méthodes en débat », *Questions de communication*, 13, pp. 131-152.
- Boutier J., Passeron J.-C., Revel J., dirs, 2006, *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Braudel F., 1946, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin.
- Charaudeau P., 2010, « Pour une interdisciplinarité "focalisée" dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, 17, pp. 195-222.
- Charaudeau P., 2012, « Pour une interdisciplinarité focalisée. Réponse aux réactions », *Questions de communication*, 21, pp. 171-206.
- Dawson P., 2016, « Delving into the Narratological "Toolbox": Ontology, Disciplinarity, and the Limits of Textual Analysis », International Conference on Narrative, Amsterdam, 16 juin.
- Fleury B., Walter J., 2007, « L'histoire des sciences de l'information et de la communication », *Questions de communication*, 12, pp. 133-148.
- Fleury B., Walter J., 2010, « Interdisciplinarité, interdisciplinarités », *Questions de communication*, 18, pp. 145-158.
- Fleury B., Walter J., 2011, « Interdisciplinarité, interdisciplinarités (2) », *Questions de communication*, 19, pp. 143-154.
- Fleury B., Walter J., dirs, 2015, *Carrières de témoins de conflits contemporains (3). Les témoins réflexifs, les témoins pollinisateurs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine.
- Genvo S., 2018, « Du ludique au narratif. Enjeux narratologiques des jeux vidéo », *Sciencesdujeu.org*, 9. Accès : <https://sdj.revues.org> (à paraître).
- Geouffre de La Pradelle P., 1927, *La Frontière*, Thèse pour le doctorat en droit, Université de Paris.
- Granovetter M., 1983, « The Strength of Weak Ties: A Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, 1, pp. 201-233.

- Houellebecq M., 1994, *Extension du domaine de la lutte*, Paris, M. Nadeau.
- Kepel G., 2016, *La Fracture*, Paris, Gallimard/France Culture.
- Kramnick J., 2011, « Against Literary Darwinism », *Critical Inquiry*, 37, pp. 315-347.
- Krynen J., 1984, « La mort saisit le vif. Genèse médiévale du principe d'instantanéité de la succession royale française », *Journal des savants*, 3, 1, pp. 187-221.
- Kuhn Th.S., 1962, *La Structure des révolutions scientifiques*, trad. de l'américain par L. Meyer, Paris, Flammarion, 1972.
- Lévi-Strauss C., 1962, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon.
- Lits M., 2012, « Quel futur pour le récit médiatique ? », *Questions de communication*, 21, pp. 37-48.
- Maigret E., 2013, « Ce que les *cultural studies* font aux savoirs disciplinaires. Paradigmes disciplinaires, savoirs situés et prolifération des *studies* », *Questions de communication*, 24, pp. 145-167.
- Mangueneau D., 2010, « Analyse du discours et champ disciplinaire », *Questions de communication*, 18, pp. 185-196.
- Pélessier N., Marti M., dirs, 2012, *Le storytelling. Succès des histoires, histoire d'un succès*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Resweber J.-P., 2011, « Les enjeux de l'interdisciplinarité », *Questions de communication*, 19, pp. 172-200.
- Reuter Y., 2005, *L'Analyse du récit*, Paris, A. Colin.
- Ryan M.-L., 2015, « Narratologie et sciences cognitives : une relation problématique », *Cahiers de narratologie*, 28. Accès : <http://narratologie.revues.org/7171>.
- Salmon C., 2007, *Storytelling. La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, Éd. La Découverte.
- Sarraute N., 1956, *L'Ére du soupçon*, Paris, Gallimard.
- Star S.L., Griesemer J., 1989, « Institutional ecology, "Translations", and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoology », *Social Studies of Science*, 19, 3, pp. 387-420.
- Todorov T., 1969, *Grammaire du Décaméron*, La Haye, Mouton.
- Walter J., 1997, *Le Mécénat de solidarité. Communication, frontières et mondes professionnels*, Mémoire en vue de l'habilitation à diriger les recherches, Université de Metz.